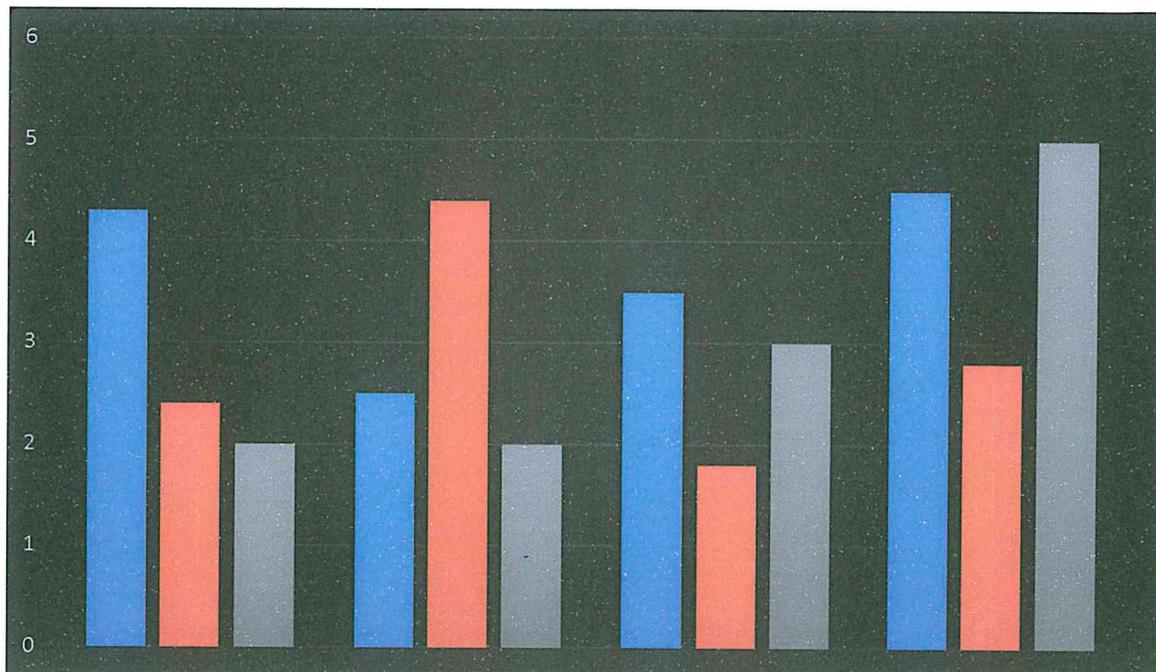


Commune de Berlaimont



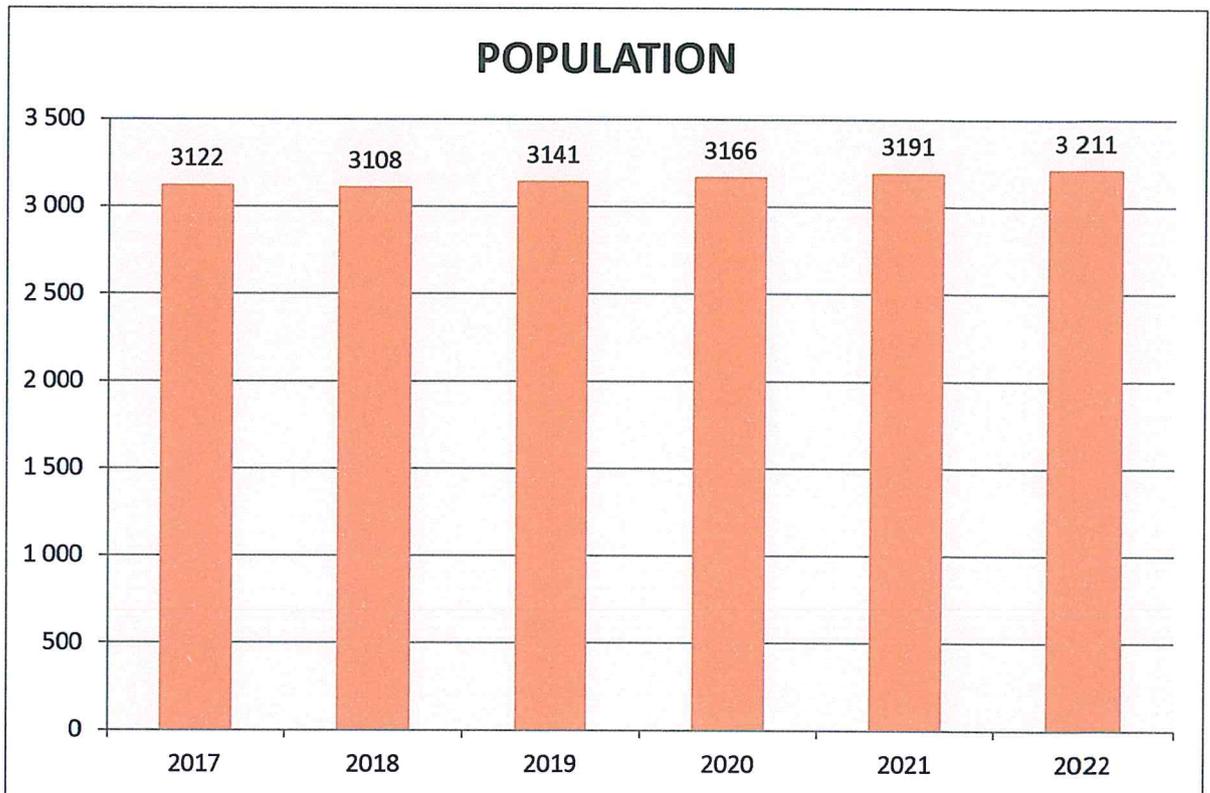
Département du Nord
Arrondissement d'Abesnes-sur-Helpe

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES ET ESSENTIELLES DE LA COMMUNE
DE BERLAIMONT DANS LE CADRE DE
L'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2022**



A destination des élus et des citoyens

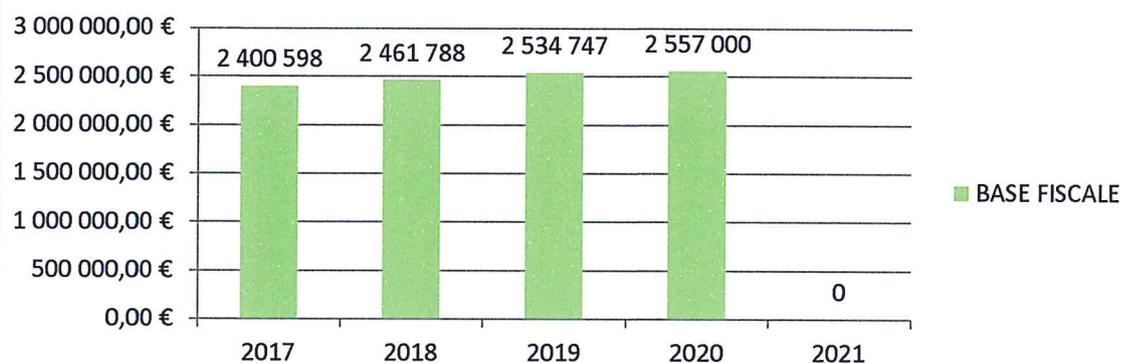
	POPULATION					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
POPULATION	3 122	3 108	3 141	3 166	3191	3 211



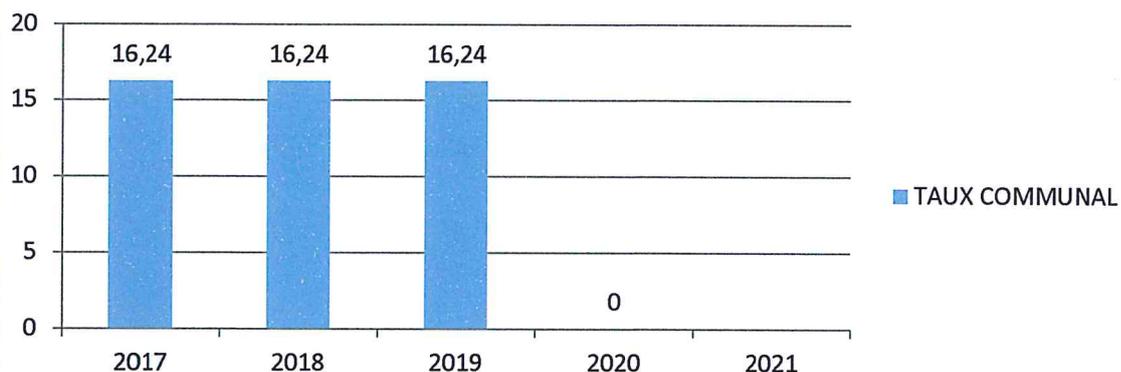
TAXE D'HABITATION

	2017	2018	2019	2020	2021
Base fiscale	2 400 598.00	2 461 788.00	2 534 747	2 557 000	0
Taux communal	16.24	16.24	16.24	Compensation Réforme fiscale application taux 2017	SUPPRESSION DE LA T.H (transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties).
Produit fiscal	389 857.12	399 794.37	411 642.91	415 257.00	0

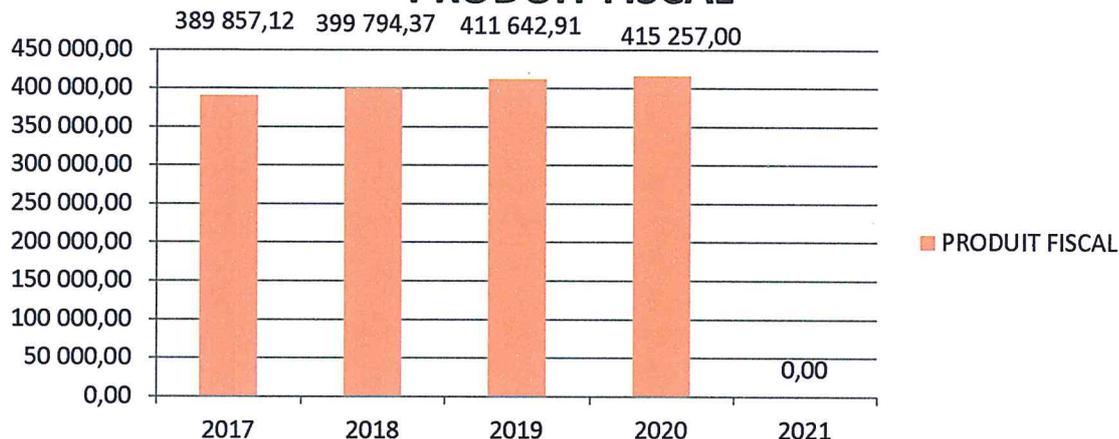
BASE FISCALE



TAUX COMMUNAL

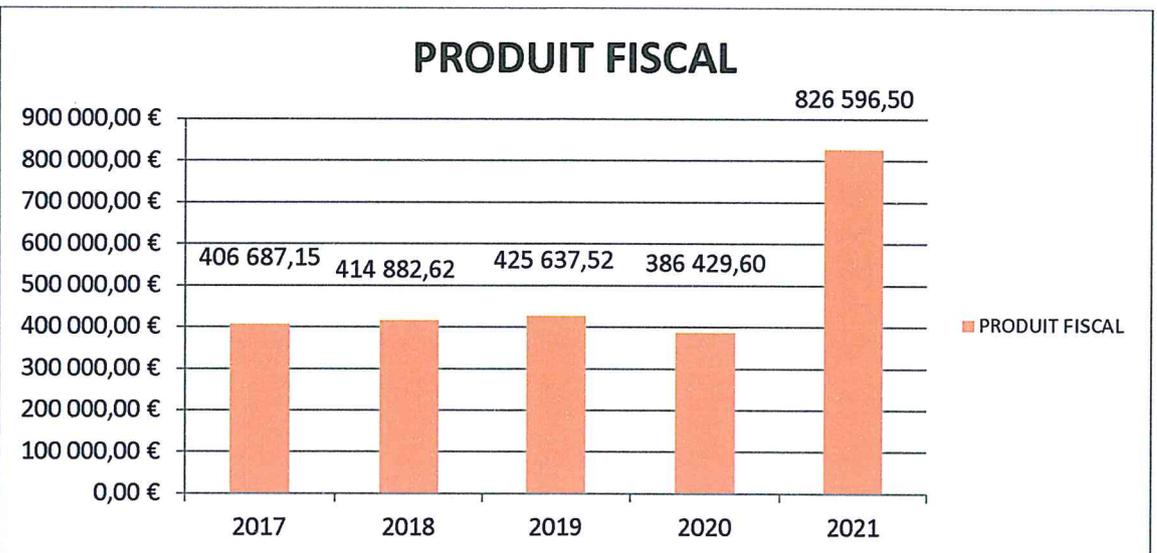
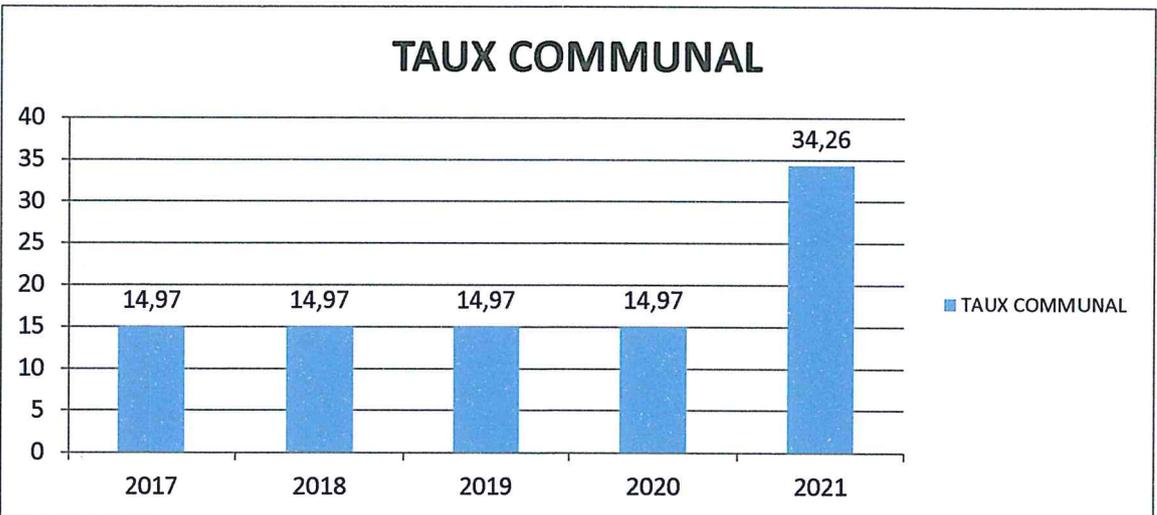
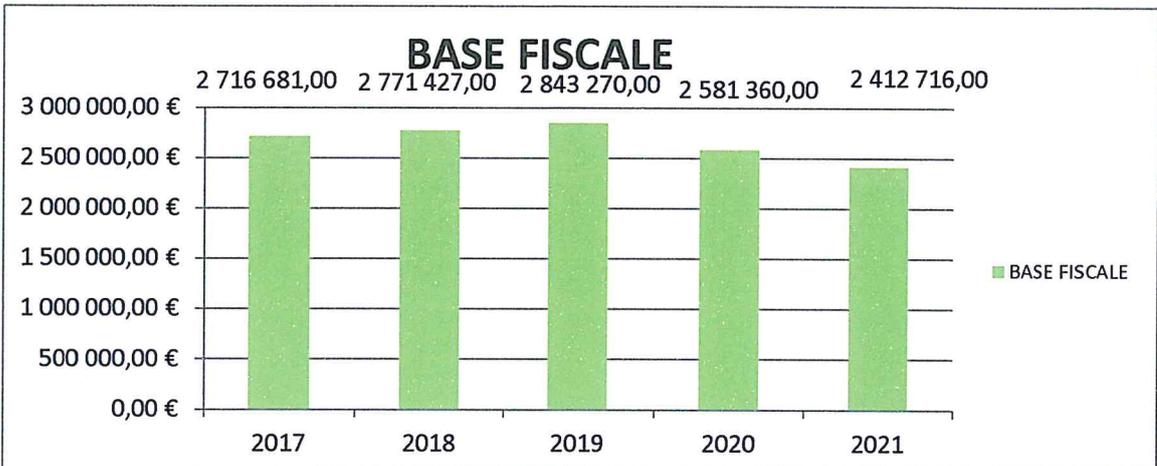


PRODUIT FISCAL



TAXE FONCIERE (BATI)

	2017	2018	2019	2020	2021
Base Fiscale	2 716 681.00	2 771 427.00	2 843 270	2 581 360	2 412 716
Taux communal	14.97	14.97	14.97	14.97	34.26 (T. FB de n-1 + T. FB part départementale n-1)
Produit fiscal	406 687.15	414 882.62	425 637.52	386 429.60	826 596.50



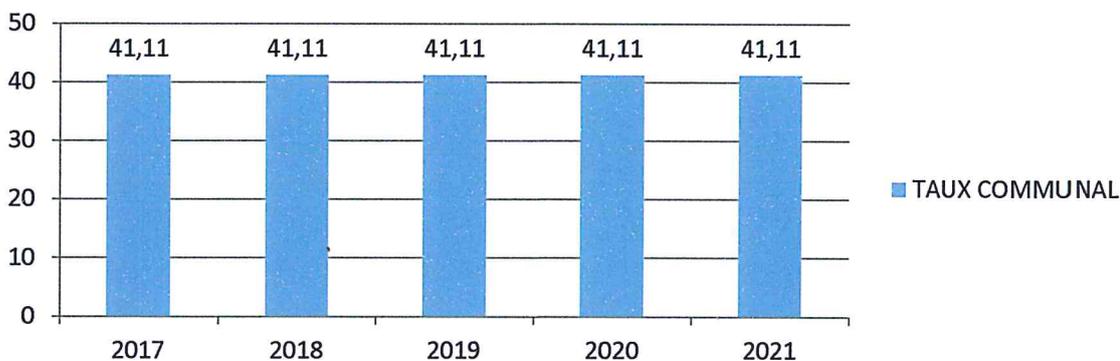
TAXE FONCIERE (NON BATI)

	2017	2018	2019	2020	2021
Base fiscale	108 202.00	109 124.00	111 676.00	114 567.00	115 917
Taux communal	41.11	41.11	41.11	41.11	41.11
Produit fiscal	44 481.84	44 860.88	45 910.00	47 098.50	47 653.48

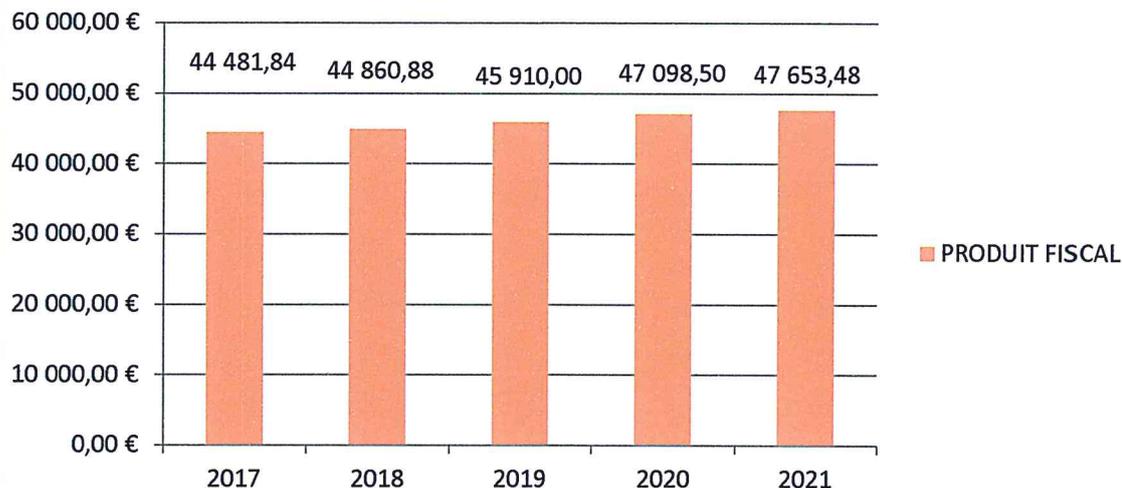
BASE FISCALE



TAUX COMMUNAL



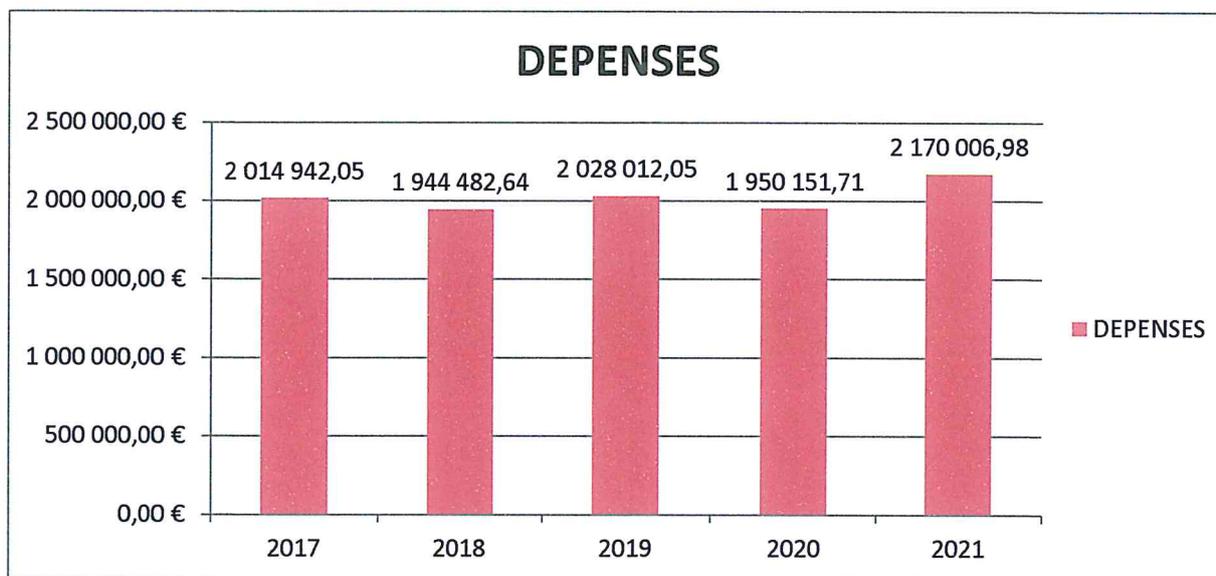
PRODUIT FISCAL



EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

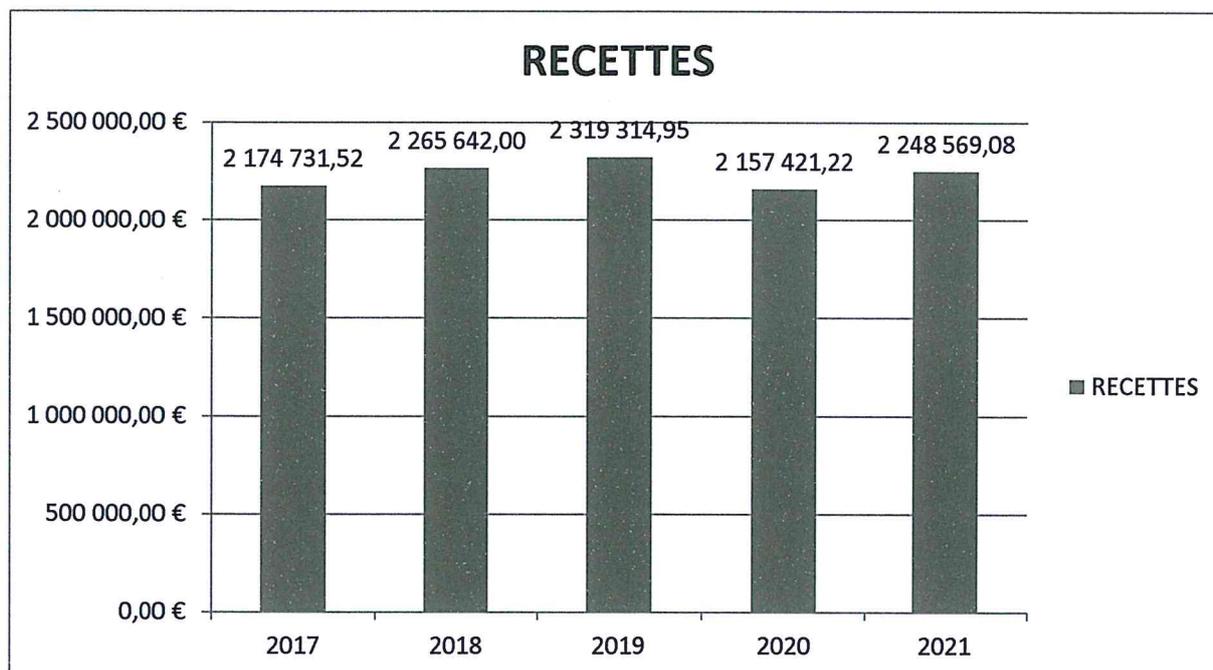
Dépenses :

2017	2018	2019	2020	2021
2 014 942.05	1 944 482.64	2 028 012.05	1 950 151.71	2 170 006.98



Recettes :

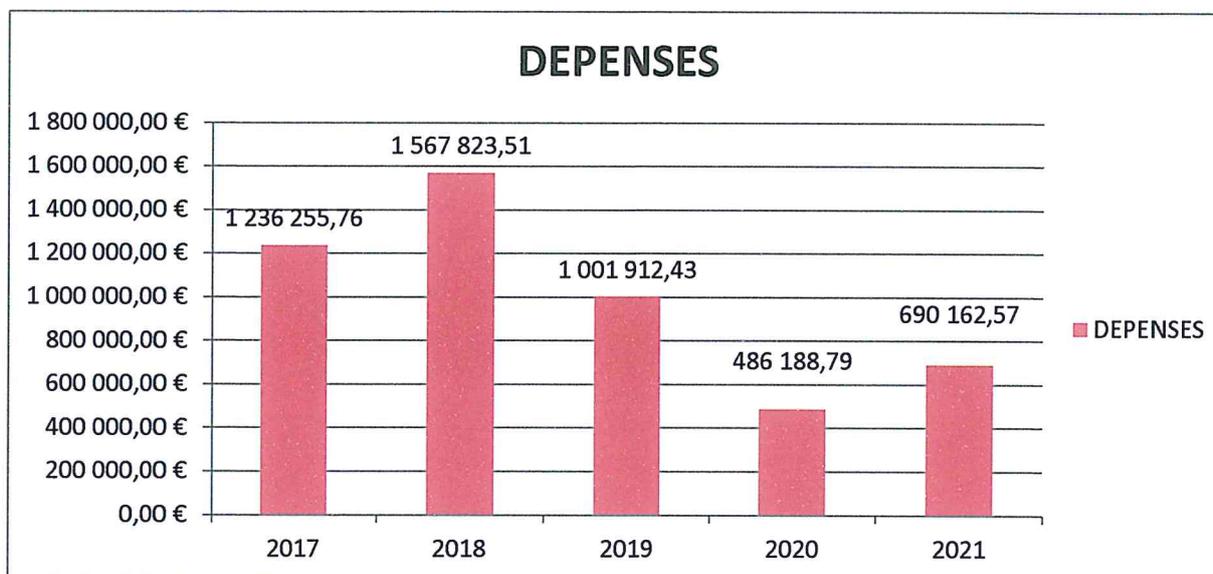
2017	2018	2019	2020	2021
2 174 731.52	2 265 642.00	2 319 314.95	2 157 421.22	2 248 569.08



EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

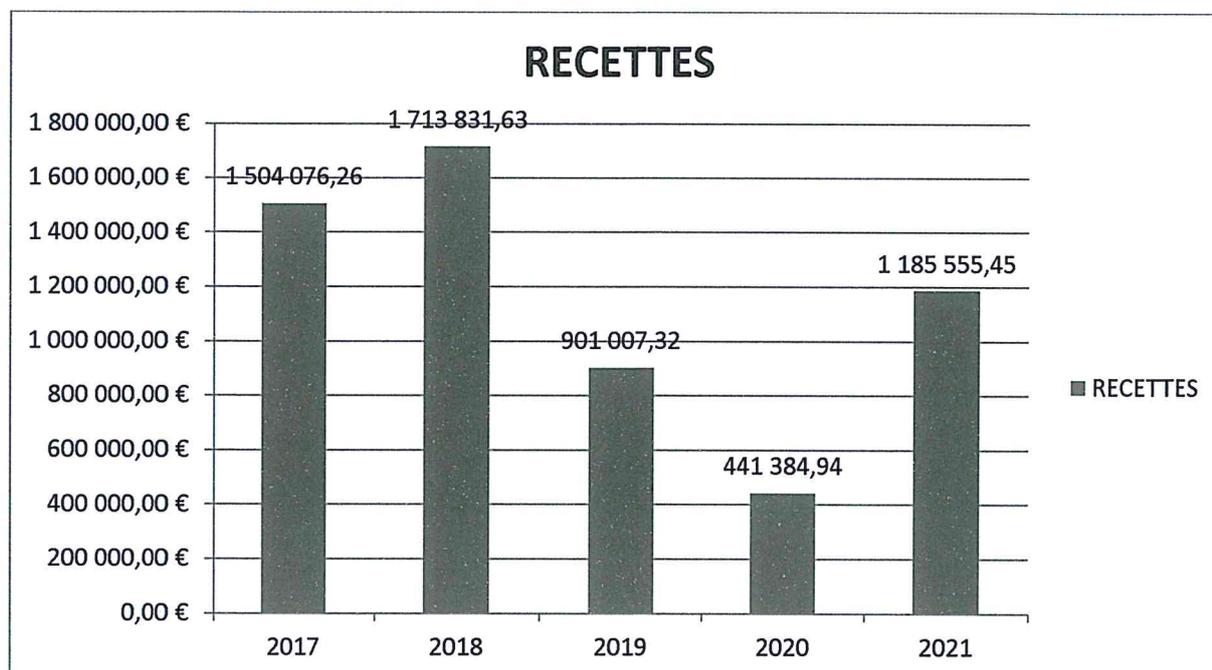
Dépenses :

2017	2018	2019	2020	2021
1 236 255.76	1 567 823.51	1 001 912.43	486 188.79	690 162.57

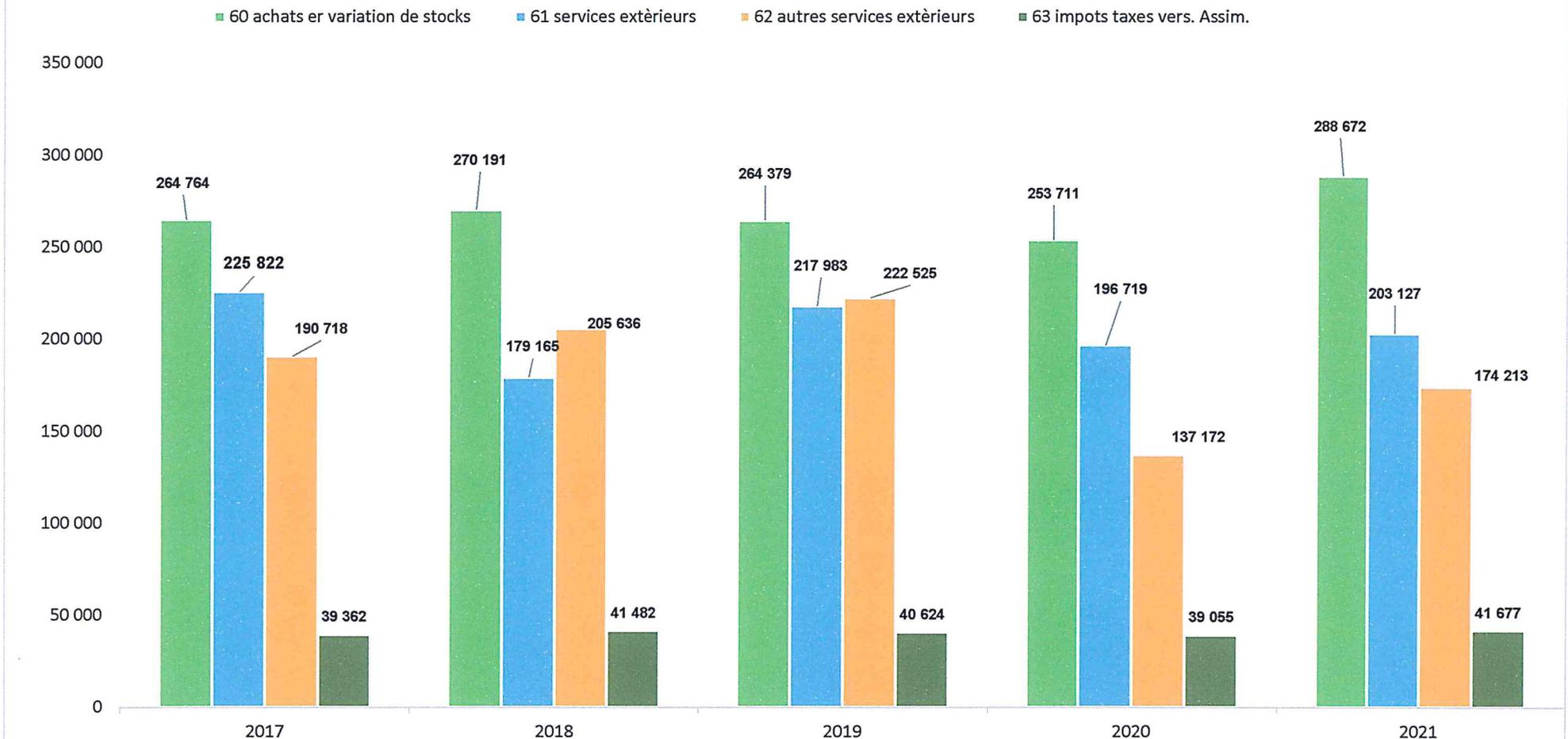


Recettes :

2017	2018	2019	2020	2021
1 504 076.26	1 713 831.63	901 007.32	441 384.94	1 185 555.45



EVOLUTION DES DEPENSES A CARACTERE GENERAL



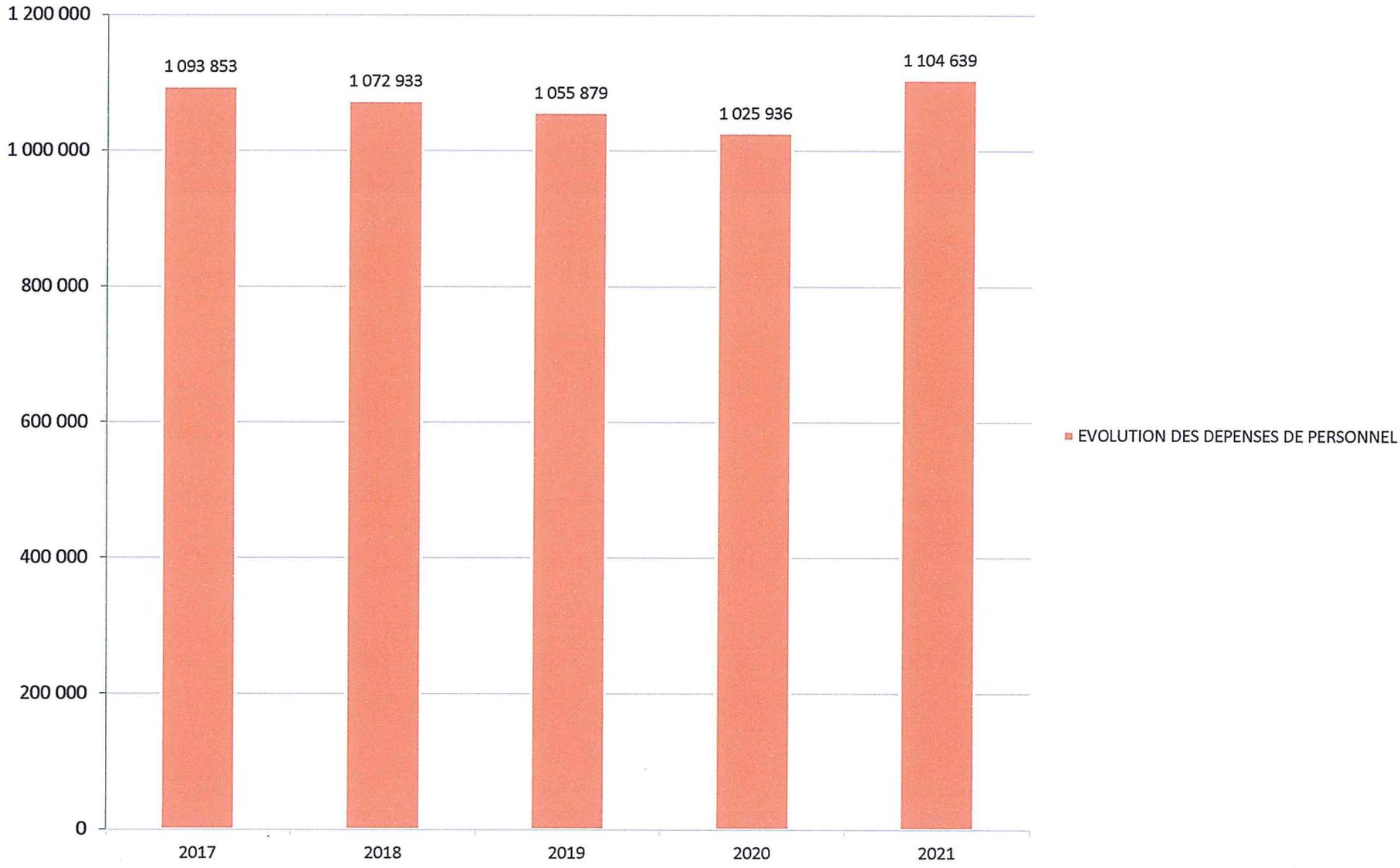
Chapitre 60 : consommation gaz, électricité, fourniture divers, alimentation.....

Chapitre 61 : locations mobilières et immobilières, travaux d'entretien voies et réseaux, bâtiments, maintenance.....

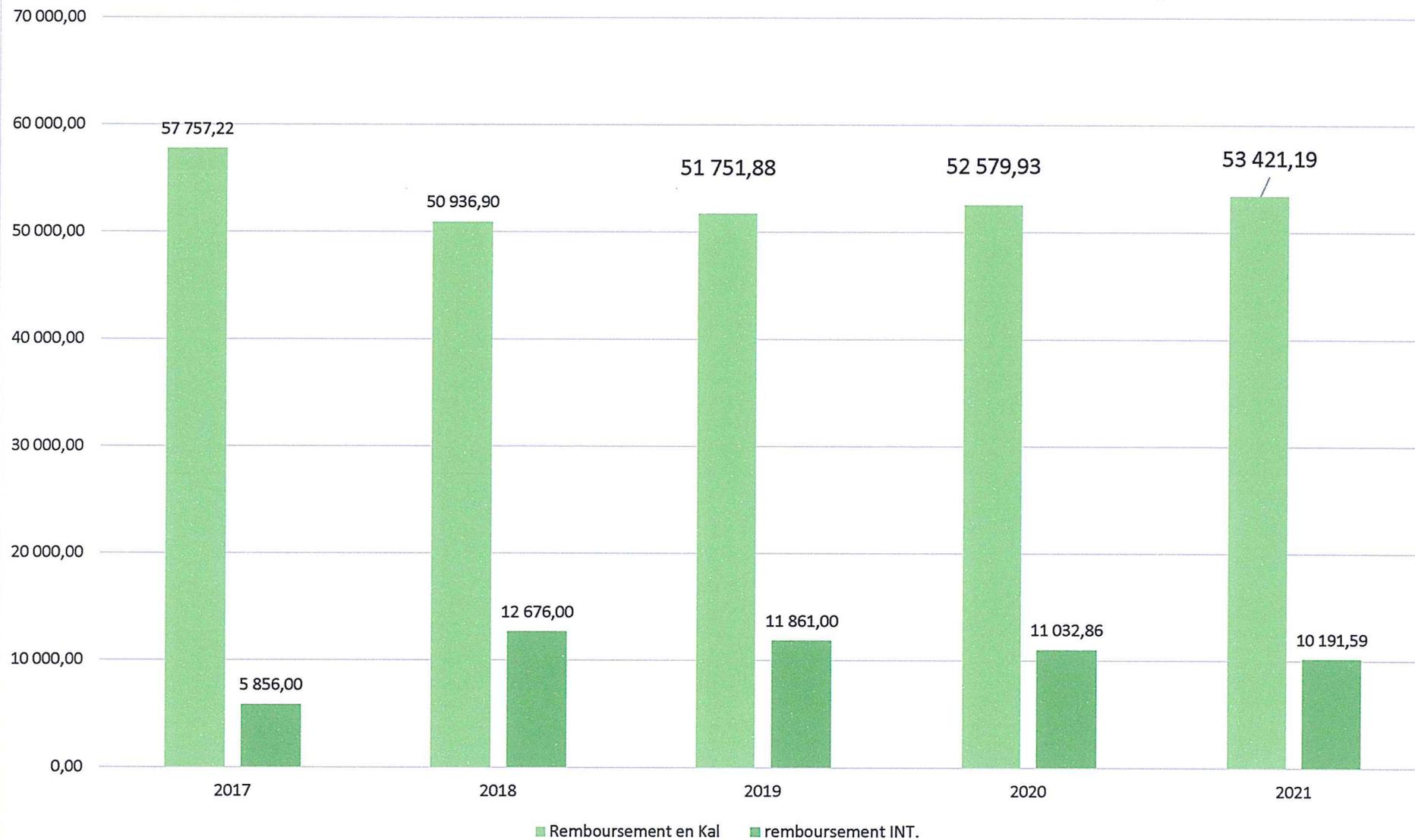
Chapitre 62 : frais d'acte, honoraires, frais de télécommunications, publications.....

Chapitre 63 : impôts et taxes, cotisations...

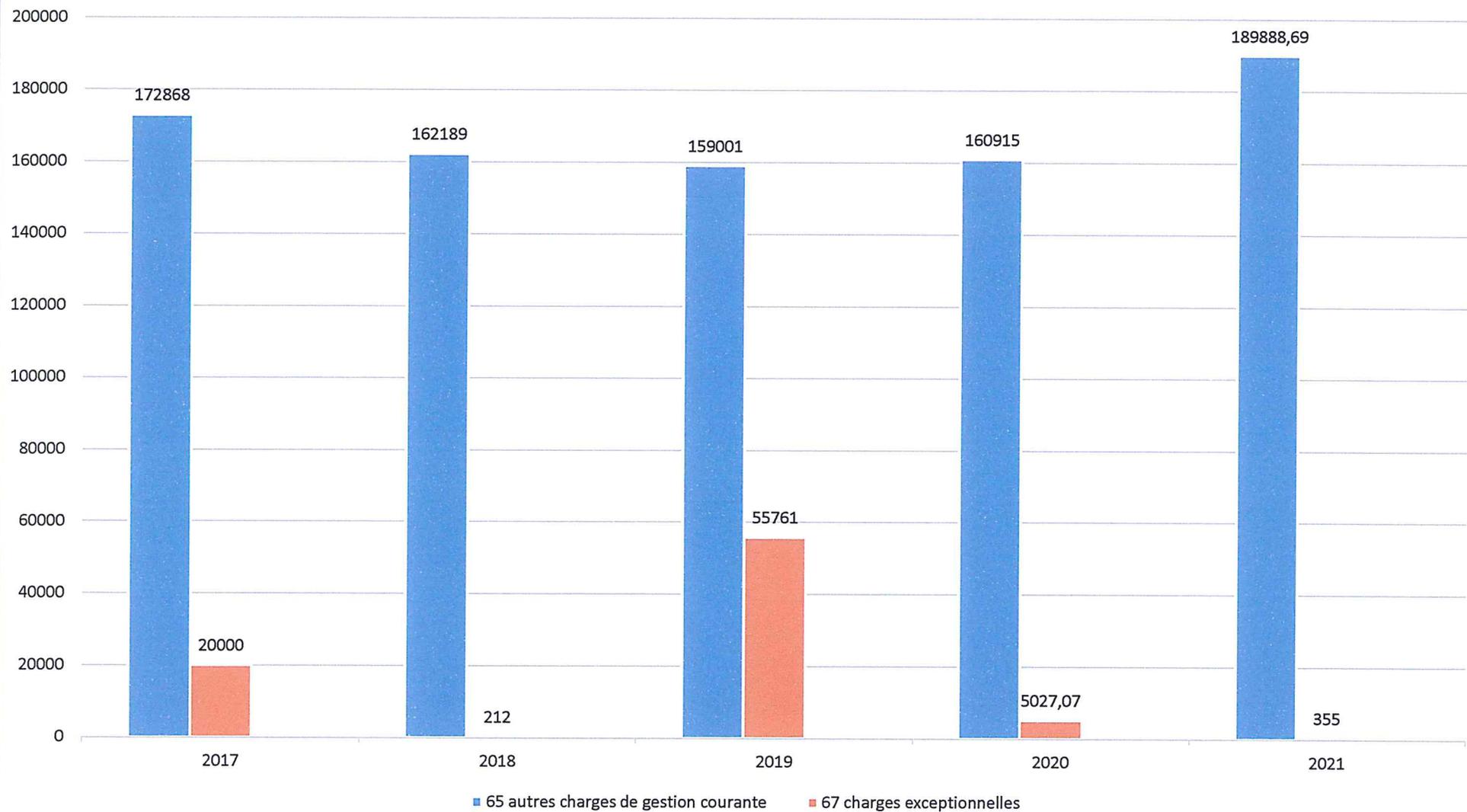
EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL Chapitre 64



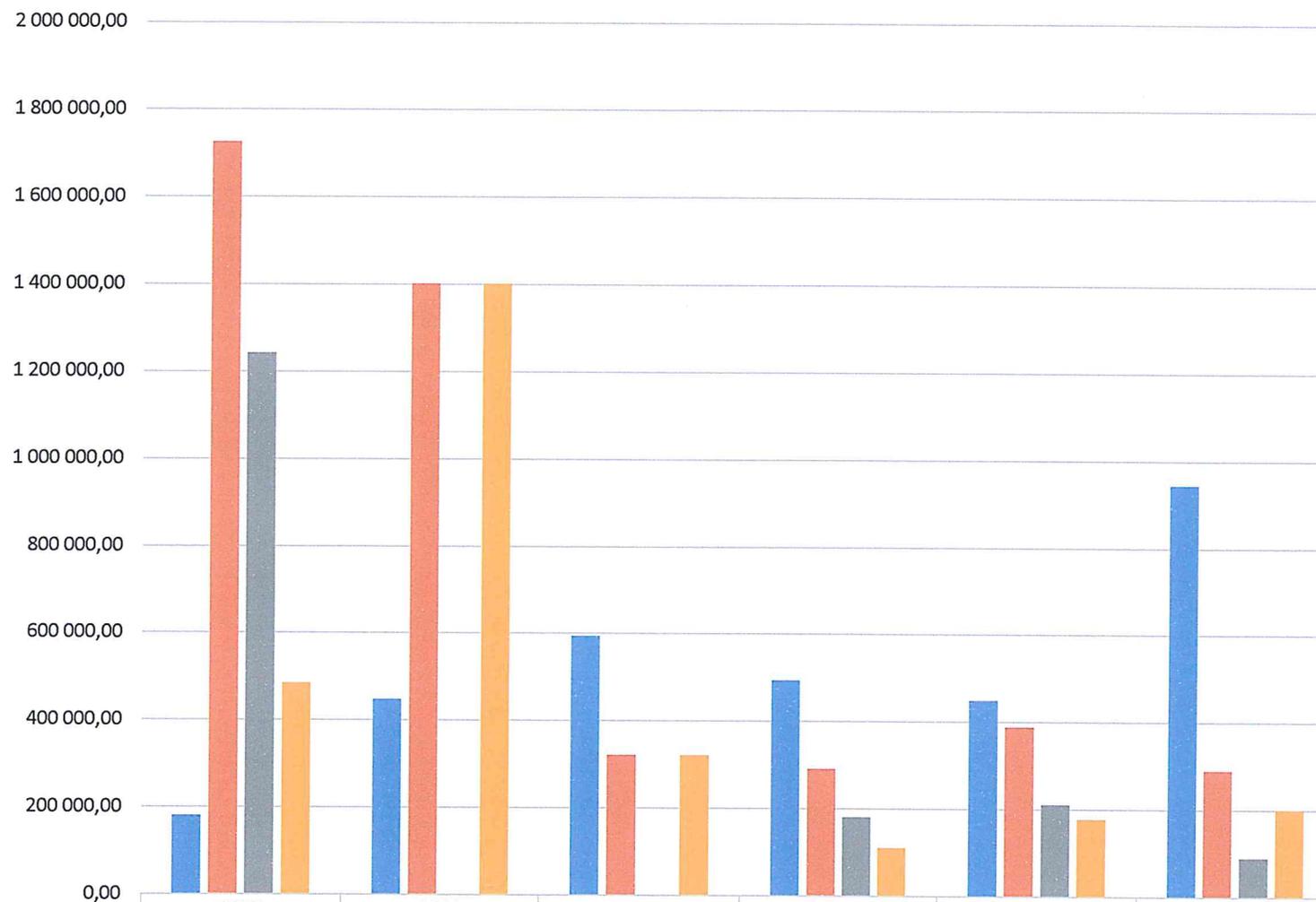
EVOLUTION DE LA DETTE -prêt en 2017 de 850.000 €
-prêt en 2021 de 550 000 € (déblocage des fonds sur 2021 remboursement à compter de 2022)



EVOLUTIONS DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



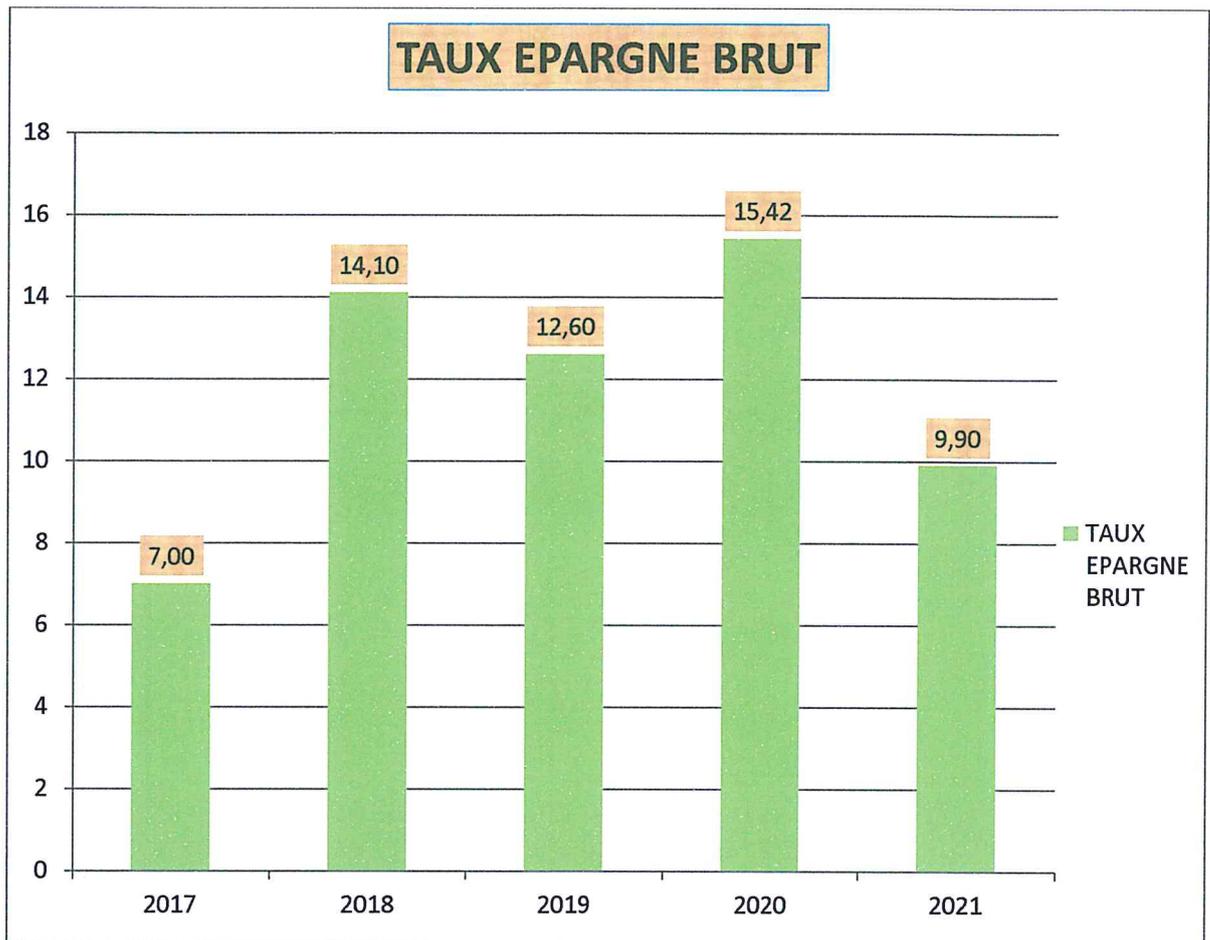
RESULTATS COMPTABLES et AFFECTATIONS



	2017	2018	2019	2020	2021	2022
■ affectation au 001 résultat investissement	180 317,67	448 138,17	594 146,29	493 241,18	448 437,33	943 830,21
■ résultat de fonctionnement avant affectation	1 725 843,99	1 401 637,65	321 159,36	291 302,90	388 269,51	289 562,10
■ affectation au 002 (résultat de fonctionnement en partie)	1 241 848,18	0,00	0,00	181 000,00	211 000,00	89 562,10
■ affectation au 1068 (prélevé sur résultat de fonctionnement)	483 995,81	1 401 637,65	321 159,36	110 302,90	177 269,51	200 000,00

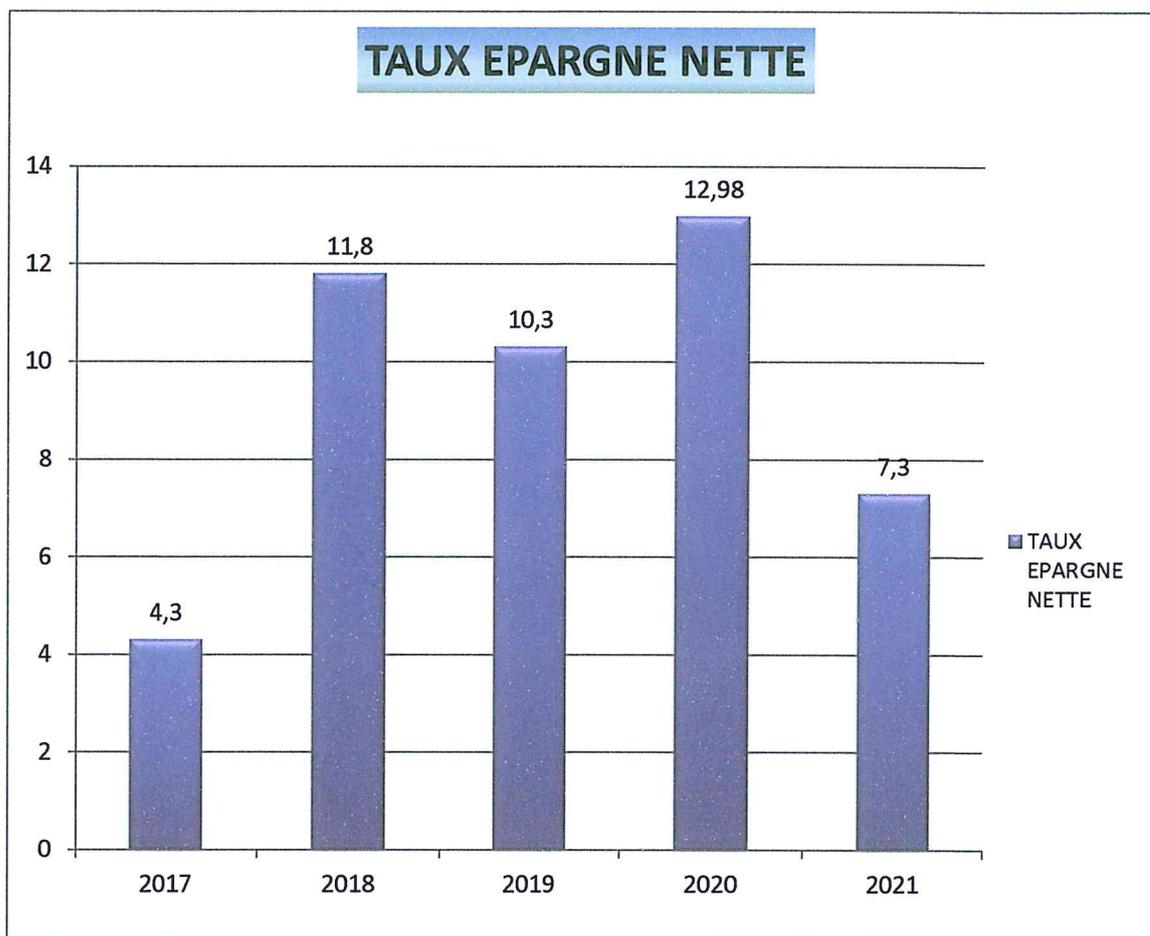
TAUX EPARGNE BRUTE

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux épargne brute	7	14.10	12.6	15.42	9.9 %



TAUX EPARGNE NETTE

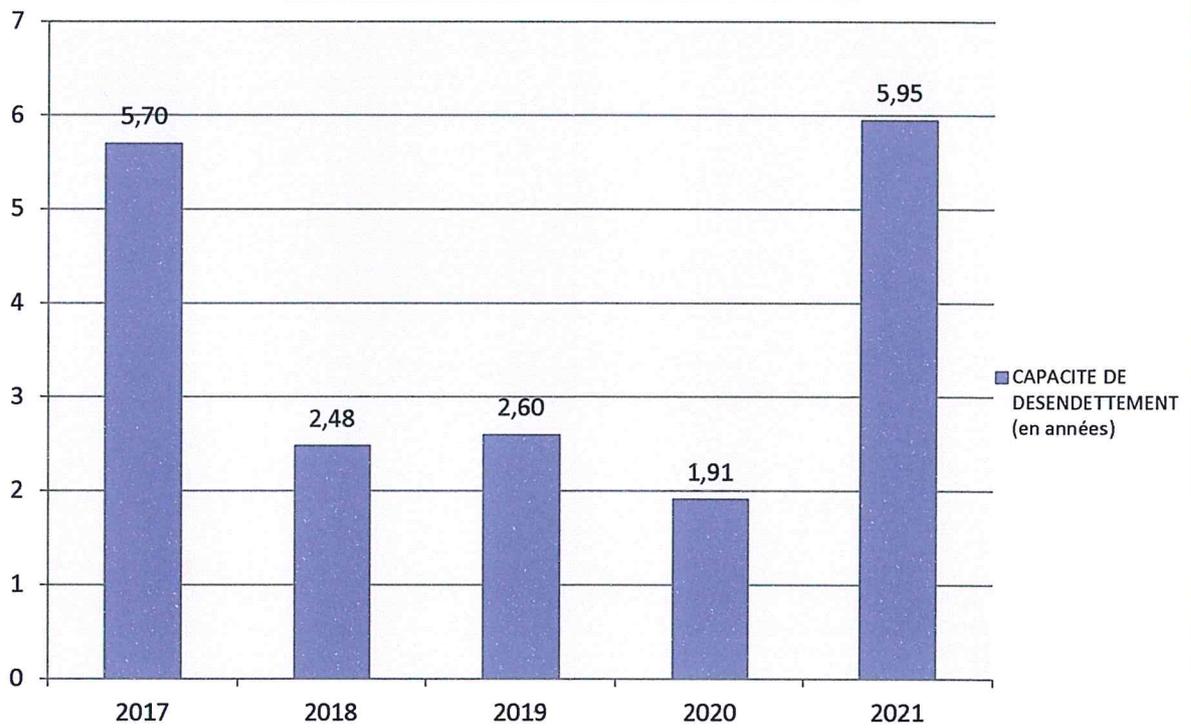
	2017	2018	2019	2020	2021
Taux épargne nette	4.3	11.8	10.3	12.98	7.30



CAPACITE DE DESENDETTEMENT
(en années)

	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité de désendettement (en années)	5.70	2.48	2.60	1.91	5.95

CAPACITE DE DESENDETTEMENT
(en années)

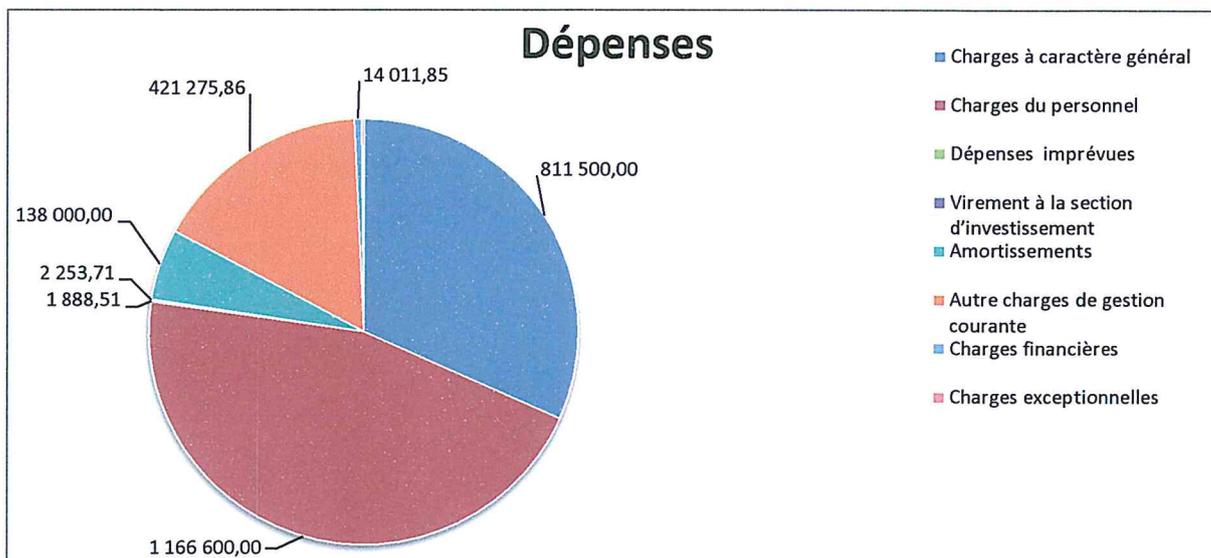


BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement

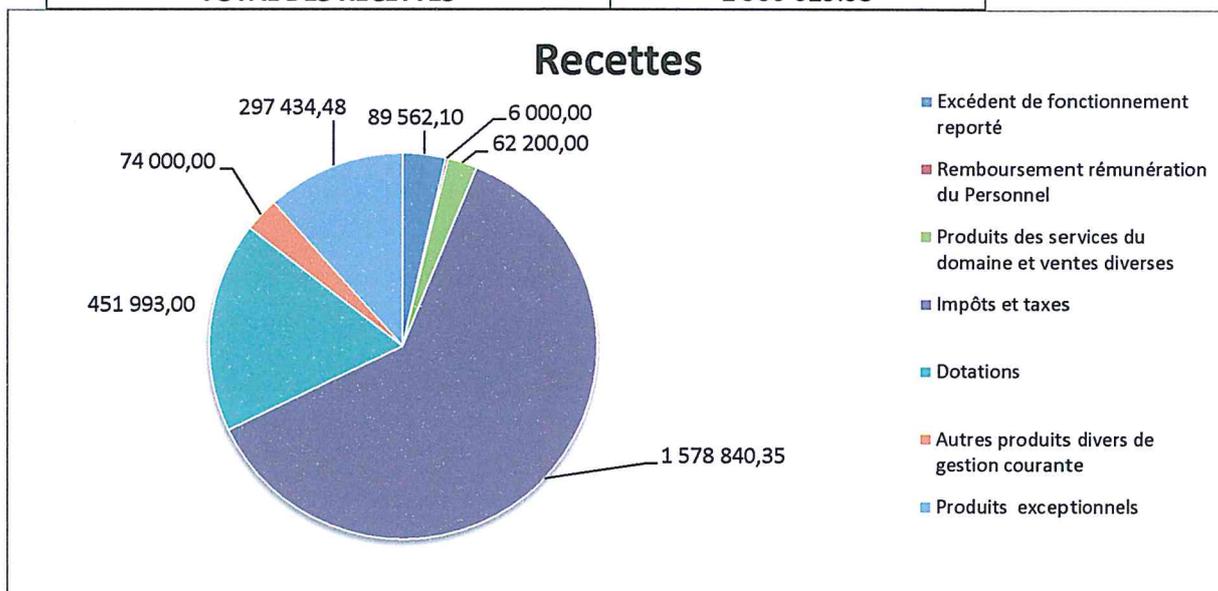
Dépenses

Charges à caractère général	811 500
Charges du personnel	1 166 600
Dépenses imprévues	1 888.51
Virement à la section d'investissement	2 253.71
Amortissement	138 000.00
Autre charges de gestion courante	421 275.86
Charges financières	14 011.85
Charges exceptionnelles	4 500
TOTAL DES DEPENSES	2 560 029.93



Recettes

Excédent de fonctionnement reporté	89 562.10
Remboursement rémunération du Personnel	6 000.00
Produits des services du domaine et ventes diverses	62 200.00
Impôts et taxes	1 578 840.35
Dotations	451 993.00
Autres produits divers de gestion courante	74 000.00
Produits exceptionnels	297 434.48
TOTAL DES RECETTES	2 560 029.93

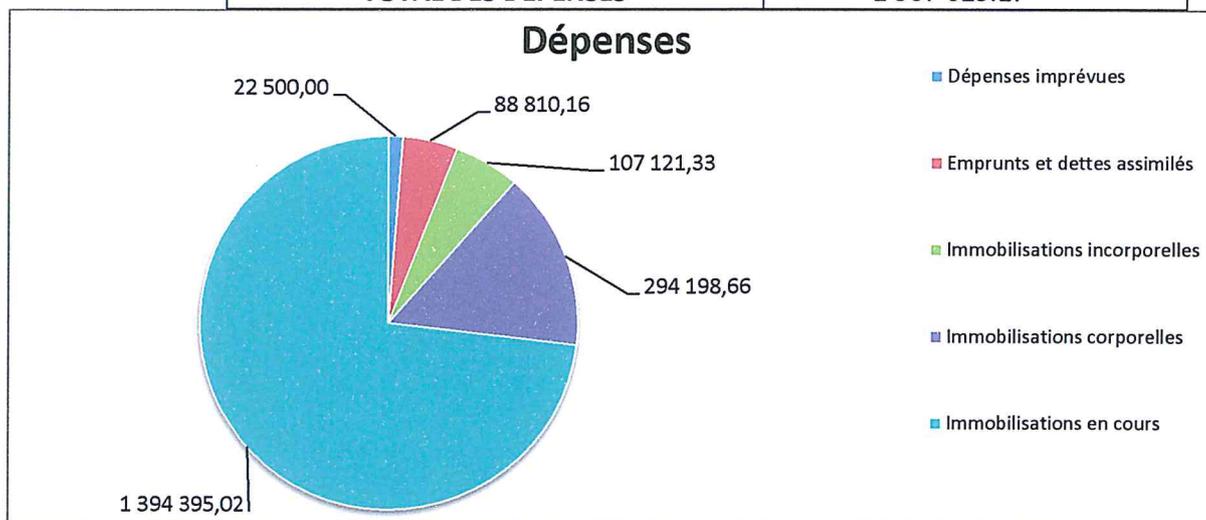


BUDGET PRIMITIF 2022

Section d'investissement

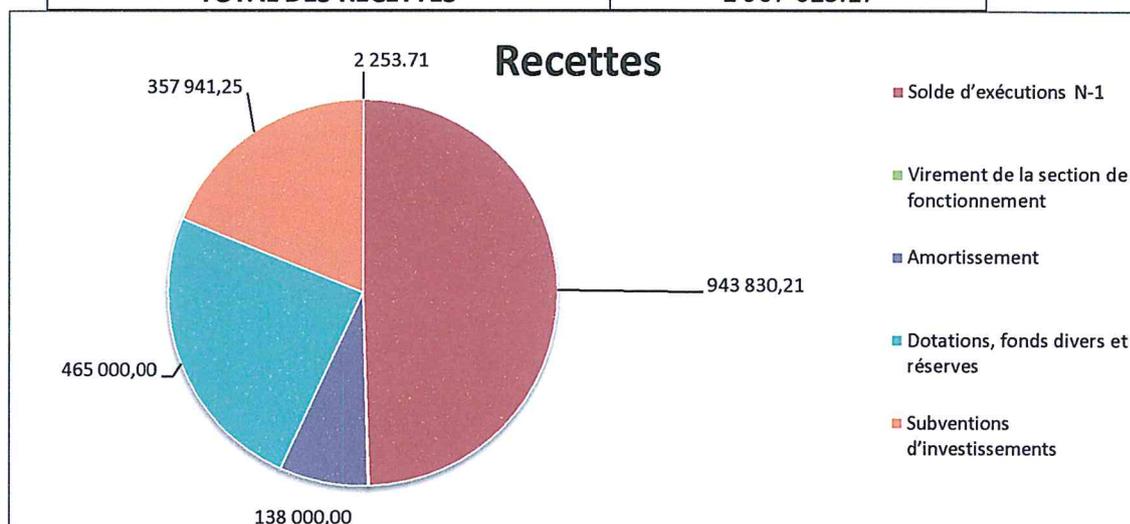
Dépenses :

Dépenses imprévues	22 500
Emprunts et dettes assimilés	88 810.16
Immobilisations incorporelles	107 121.33
Immobilisations corporelles	294 198.66
Immobilisations en cours	1 394 395.02
TOTAL DES DEPENSES	1 907 025.17



Recettes :

Solde d'exécutions N-1	943 830.21
Virement de la section de fonctionnement	2 253.71
Amortissements	138 000.00
Dotations, fonds divers et réserves et 1068	465 000.00
Subventions d'investissements	357 941.25
TOTAL DES RECETTES	1 907 025.17



ORIENTATIONS BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement :

Evolution des dépenses et recettes dans un contexte particulier

-Le choix de l'exécutif a été d'envisager, si les conditions sanitaires le permettent, la reprise normale des festivités. La programmation 2022 se traduit par le retour d'un niveau de dépenses « fêtes et cérémonies » en augmentation à celui de 2021.

La bibliothèque a réouvert ses portes courant 2021. Une attention particulière a été portée sur le fonctionnement de celle-ci, des crédits budgétaires seront déployés sur l'exercice 2022 pour rendre cette structure plus attractive.

Les produits locatifs ont été sensiblement en baisse sur l'année 2021. Cette baisse se poursuivra sur 2022 suite à certains immeubles laissés vacants ou mis à disposition et de projets de cession à venir.

- Nous constatons par rapport à 2020 une augmentation sur l'exercice 2021 des fournitures d'entretien. Cette augmentation s'est justifiée par l'achat important de produits d'hygiène dans le cadre de l'application des protocoles sanitaires dans les ERP(s) ouverts au public pendant la crise sanitaire (école, mairie, école de musique...). Cette augmentation s'est justifiée également par une volonté de préserver l'état des immeubles repris dans le parc locatif communal aussi bien public que privé ainsi que les équipements d'exercice du service public

Sur 2022 il est prévu de maintenir un niveau de dépenses d'entretien à un niveau semblable voir légèrement en augmentation par rapport à celui de 2021

Nous prévoyons sur l'exercice 2022 une forte hausse des énergies, notamment au niveau du gaz au vu du contexte géopolitique actuel.

Il est prévu au compte 6132 du Budget 2022 des crédits budgétaires au titre du loyer dont la commune pourrait être redevable auprès de PARTENORD, pour l'occupation des cellules de la maison médicale en posant une fin des travaux dernier trimestre de l'année et une livraison dans la foulée.

Des crédits budgétaires importants, en achat de prestations de services sont affectés au Budget 2022. Cette affectation résulte d'un travail conséquent en matière d'archivage qu'il convient de lancer cette année. Cet archivage avait été amorcé il y a quelques années mais compte-tenu de l'ampleur de la Tâche et ne disposant pas des moyens humains suffisants en interne, le recours à un prestataire extérieur s'avère nécessaire. En complément, une commande pour la reliure des actes administratifs sera également lancée.

-Il n'est pas prévu sur 2022 d'évolution particulière en ce qui concerne les dépenses de fournitures de voiries, d'équipements. Elles devraient se maintenir à un niveau semblable à celui de 2021.

- Le Produit fiscal de 2022 (TFB et TFNB) devrait être en légère augmentation par rapport à celui de l'année dernière

-Maintien des dotations à un niveau équivalent à celui perçu en 2021 notamment les dotations versées par l'état au titre des exonérations de la TFB et TFNB, la dotation relevant de l'article 21 de la loi 2020-935 versée en 2021, par mesure de prudence et de sincérité budgétaire, ne sachant pas si ce dispositif

économique créé suite à l'épidémie du covid 19, allait être reconduit, il a été plus sûr de n'affecter aucun crédit sur cette ligne budgétaire en 2022.

En recette au compte 7713 est prévu le versement du leg « ASSELIN ». Pour répondre aux volontés testamentaires de la défunte, les 3/4 du leg seront reversés au CCAS, compétent dans le domaine pour les questions sociales. Cette dépense sera reprise au compte 65732 du budget en plus de la subvention versée annuellement par la commune.

-Charges de personnel : maintien des charges globales de personnel

-Depuis 2020 nous avons lancé plusieurs vagues de titularisation, avons redéfini les missions et réparti parmi les agents en place, les heures de travail d'agents partis à la retraite, de manière équitable et ce dans un souci d'optimisation des ressources.

La volonté sur 2022 est de maintenir l'emploi d'agents saisonniers lors de la période estivale.

-Sur le budget 2022, est déjà effectif le recrutement d'un adjoint du patrimoine en charge de la gestion de la bibliothèque. Il est prévu également le recrutement d'un agent en charge de l'entretien des voies et espaces verts suite au départ en retraite d'un agent des services techniques. Ses missions porteront essentiellement sur l'amélioration de l'environnement paysager de la commune. Est également prévu le recrutement d'un nouveau DGS sur la commune suite à la demande de mutation du précédent.

Autres :

-inscription au chapitre d'ordre 042 d'une Opération d'ordre de transfert entre sections pour l'inscription d'amortissements liés aux fonds de concours versés à un EPCI avec un étalement sur 5 ans comme il avait été décidé par délibération lors du vote du budget en 2020.

Section d'investissement

En reste à réaliser :

En dépenses : (principalement)

- Poursuite des travaux d'extension de l'école de Mormal et de la Maîtrise d'œuvre

En recettes : (principalement)

- Plusieurs soldes de subventions sont en attente de versement au titre des soutiens financiers apportés par le Département, l'Etat, pour les travaux d'extension de l'école de Mormal.

-Et d'autres subventions notamment de la région au titre du fonds de relance pour le remplacement des fenêtre de l'école de Mormal , de soutien de l'académie pour la classe numérique

.....

Dépenses et recettes nouvelles :

En dépenses (principalement):

- Marché pour le lot 4 portant « Extension de l'école de mormal »
- Les travaux pour l'éclairage du parking de l'école, le parking des enseignants, la cour de l'école primaire de Mormal
- l'installation d'équipements de la maison médicale
- l'Amorçage d'études voirie de la grand rue

En recettes (principalement) :

- Inscription au chapitre 040 de l'opération d'ordre en équilibre entre sections pour l'inscription d'amortissements liés aux fonds de concours versés à un EPCI
- Inscription au chapitre 041 de l'opération d'ordre en équilibre dans la même section pour l'affectation du leg (partie immeuble) « ASSELIN »
- Produit issu de la taxe d'aménagement
- FCTVA (Fonds de compensation de la TVA calculé sur les dépenses d'investissement de l'année n-1)

Le Maire, Michel HANNECART

*Note de Présentation
Briève et synthétique
dans le cadre de
l'élaboration du
Budget Primitif 2022
présentée avant le vote
du Budget, en Réunion de conseil
le 24 Mars 2022.*

